



FLASH n°45 - 25/06/2021

Coronavirus : Déconfinement : Etat des lieux

Compte tenu des informations - officielles - dont nous disposons, nous pouvons vous préciser les éléments suivants en 25 juin 2021 :

1. Belgique : Fin de la déclaration 'Télétravail'

A dater du mois de juillet 2021, il **ne** sera **plus** nécessaire d'introduire une déclaration de télétravail sur le portail informatique de la sécurité sociale.

N.B. Le point de vue (clair) de l'UPTR quant à cette mesure pour le secteur Transport & Logistique peut encore être consulté [ici](#)

2. Italie : PLF + Fin des test Covid.

L'UETR, la coupole européenne des fédérations a informé l'UPTR du fait que les transporteurs qui empruntent les routes italiennes doivent compléter en ligne, le Passenger Locator Form via le lien suivant : <https://app.euplf.eu/#/>.

Les transporteurs **ne doivent cependant plus être en possession de l'attestation** verte attestant d'une vaccination, d'une guérison ou d'un test covid négatif.

3. Allemagne : Fin de la levée des interdictions de circuler

La levée générale des interdictions de circuler d'application dans certains Landers prend fin ce 1^{er} juillet.

Attention donc à tenir compte des interdictions de circuler générales telles qu'appliquées avec la crise covid-19 !

→ Voyez [notre flash N° 18 « Interdictions de circuler » du 01/03/2021](#)

Michaël Reul
Secrétaire Général